SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB)

Objet : **Accord cadre annuel à bon de commande pour les travaux de peinture des marques de piste d'atterrissage, des bretelles (alpha et bravo) et de l'aire de trafic de l'Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou.**

BON À LANCER

12 JUIN 2026

Référence SIGMAP : **T_DIE_119649**

Avis n° : **2026/ /SAB/COO/CCMP/DIE-PRMP/SPMP du**

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (5ème version) de la Société des Aéroports du Bénin publié sur le portail web des marchés publics le 04 juin 2026.

2. La Société des Aéroports du Bénin a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer ses investissements et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux de peinture des marques de piste d'atterrissage, des bretelles (alpha et bravo) et de l'aire de trafic de l'aéroport de Cotonou.

3. La Société des Aéroports du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux ci-dessus.

Les variantes ne seront pas prises en compte

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP pi, Ignace K. DELIDJI, Email : **ldelidji@sab.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics de la SAB, **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 80- Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** et sur le site web : aéroportdecotonou.bj.

6. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est **d'un (01) an** suivant bon de commande. Le délai d'exécution du bon de commande est de trois (03) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage de la prestation et le délai de mise en place des équipements est de quinze (15) jours à compter de la date de notification du marché d'accord-cadre approuvé.

7. Les exigences en matière de qualification sont

BON À LANCER

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences :**

  - ❖ Être une entreprise ou groupe d'entreprises dans l'exécution des travaux de BTP ou génie civil, justifiée par l'original ou la photocopie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
  - ❖ Disposer du personnel minimum spécifié au **point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
  - ❖ Disposez du matériel nécessaire spécifié au **point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
  - ❖ Avoir réalisé au cours des quatre (04) dernières années (2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins un (01) marché similaire justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception accompagnés d'une copie du contrat (page de garde, les pages portant l'objet et le montant du marché et la page de signature) ;

Un marché similaire est un marché exécuté au profit de toute personne morale de droit public ou privé de montant égal au moins à 70.348.000 HT FCFA portant sur les travaux de peinture des chaussées couvertes en béton bitumineux (routes, pistes d'atterrissage ou aires de stationnement), pour gros porteurs.

- **Capacité financière :**

  - ❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires moyen au moins égal à **cent soixante-quinze millions (175.000.000) FCFA** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ; **ou**
  - ❖ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **neuf millions deux cent dix cinq cent neuf (9.210.509) CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

- **Capacité technique et expériences :**

  - ❖ Être une entreprise ou groupe d'entreprises dans l'exécution des travaux de BTP ou génie civil, justifiée par l'original ou la photocopie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
  - ❖ Disposer du personnel minimum spécifié au **point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**

- ❖ Disposez du matériel nécessaire spécifié au **point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**

BON À LANCER

- **Capacité financière :**

  - ❖ Produire le bilan d'ouverture (pour les entreprises naissances) et les états financiers des années d'existence (pour les entreprises de moins de 3 ans) dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2

  - ❖ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de de **neuf millions deux cent dix cinq cent neuf (9 210 509) CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

  - ❖ Produire l'assurance des risques professionnels couvrant un montant minimum égal à **cent cinquante-quatre millions sept cent soixante-trois mille sept cent soixante-onze (154.763.771) francs CFA** qui devra être inscrit comme tel sur l'attestation à produire.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. **Le délai de validité de l'accord-cadre est d'un (01) an après émission du 1er bon de commande.**

9. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Société des Aéroports du Bénin (SAB) -Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou; Email : **ldelidji@sab.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au SPMP, **08 BP 179-Cotonou, Tél : 01 99 99 12 80- Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, bureau 114 du Bâtiment de la Galerie Marchande** de 08 heures 30minutes à 12 heures et 13 heures 30 minutes à 17 heures (GMT+1) et/ou sur le site web : *www.aeroportdecotonou.bj*.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 16 Juin 2026. Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics : **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 80- Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une

enveloppe unique et **conformément à la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024** à l'adresse ci-après secrétariat permanent des marchés publics : **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 80- Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** au plus tard le ...07...Juillet.2026 à **10 heures 00 (GMT+1)**.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

13. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion sise à l'étage de la Galerie Marchande de la Société des Aéroports du Bénin, bureau numéro 110/111, le même jour** à **10h30 mn** (GMT+1).

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million quatre cent six mille neuf cent quarante-trois (1.406.943) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

15. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

16. Une visite de site sera organisée le 25 Juin 2026 à **09h 30 minutes** (GMT+1) et sera subordonné à la délivrance d'un badge d'accès **(fournir copie de la pièce d'identité en cours de validité 02 jours avant la date de visite).**

Cotonou, le 12/06/2026

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN * AEROPORT INTERNATIONAL DE C.B.G.C. * PRMP PAR INTERIM

Ignace K. DELIBOU

BON À LANCER